

12-10-2021

**MUNICIPALITÉ SAINT-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite Corporation municipale tenue à l'endroit ordinaire de ses séances, ce douzième jour du mois d'octobre deux mille vingt-et-un à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

À laquelle séance sont présent(e)s : M. Steeve Thériault, Mme Marilyne Lévesque, Mme Stéphanie Bard, Mme Francine Bard, M. Gabriel D'Anjou et Mme Danielle D'Anjou formant quorum du susdit-conseil, sous la présidence du maire, M. René Lavoie.

Madame Micheline Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, étant également présente.

À l'ordre du jour de cette séance :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Embauche de Mme Sylvie Dionne au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière
3. Désignation de Mme Sylvie Dionne comme représentante autorisée et responsable des services électroniques auprès de Revenu Québec
4. Nomination de Mme Sylvie Dionne comme administratrice principale pour les transactions par AccèsD
5. Modification de signataire pour les chèques bancaires
6. Levée de la séance extraordinaire

Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur le maire constate le quorum à 20 h 14 et déclare la séance ouverte.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

193-10-21

Il est proposé par la conseillère Francine Bard et résolu que l'ordre soit accepté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Embauche de Mme Sylvie Dionne au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière

194-10-21

CONSIDÉRANT le départ de M. Vincent Thibaudeau à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT l'urgence de la situation due au départ du directeur général et à l'embauche récente de la secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT l'expertise et la longue expérience à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de Mme Sylvie Dionne;

CONSIDÉRANT que Mme Sylvie Dionne a répondu aux exigences requises pour occuper ce poste depuis son embauche comme chargée de projets le 9 juin 2021, afin d'aider dans les dossiers majeurs de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Marilyne Lévesque et résolu de

PROCÉDER à l'embauche de Mme Sylvie Dionne au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Gabriel-Lalemant, et ce, à compter du 20 octobre 2021;

QUE les mois de travail qu'elle aura effectués de son embauche à contrat jusqu'au 20 octobre 2021 soient reconnus comme étant sa période de probation;

QUE sa longue expérience comme directrice générale d'une municipalité ainsi que son expertise soient reconnues dans sa rétribution;

QUE le maire soit autorisé à signer son contrat de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Désignation de Mme Sylvie Dionne comme représentante autorisée et responsable des services électroniques auprès de Revenu Québec

195-10-21

CONSIDÉRANT le départ de M. Vincent Thibaut à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que celui-ci agissait à titre de représentant autorisé et responsable des services électroniques auprès de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de son départ, la Municipalité avait nommé Mme Micheline Lavoie en remplacement, en adoptant la résolution no 121-06-21;

CONSIDÉRANT que la Municipalité, par la résolution no 194-10-21, a procédé à l'embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière, en la personne de Mme Sylvie Dionne;

CONSIDÉRANT que la directrice générale entrera en fonction le 20 octobre 2021;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit avoir un ou une représentant(e) autorisé(e) à communiquer avec Revenu Québec pour divers volets financiers et fiscaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit avoir un ou une responsable des services électroniques de Revenu Québec pour gérer les droits d'accès des utilisateurs de la Municipalité pour les services électroniques du gouvernement du Québec;

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

DÉSIGNER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Dionne, à titre de représentante autorisée de la municipalité de St-Gabriel-Lalemant et responsable des services électroniques auprès de Revenu Québec, et ce, à compter du 20 octobre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Nomination de Mme Sylvie Dionne comme administratrice principale pour les transactions par AccèsD

196-10-21

CONSIDÉRANT le départ de M. Vincent Thibaut à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que celui-ci agissait à titre d'administrateur principal pour gérer les affaires bancaires de la Municipalité sur le site AccèsD Affaires de Desjardins;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de son départ, la Municipalité avait nommé Mme Micheline Lavoie en remplacement, en adoptant la résolution no 121-06-21;

CONSIDÉRANT que la Municipalité, par la résolution no 194-10-21, a procédé à l'embauche d'une directrice générale, en la personne de Mme Sylvie Dionne;

CONSIDÉRANT que la directrice générale entrera en fonction le 20 octobre 2021;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit avoir un ou une administrateur(trice) principal(e) pour gérer les affaires bancaires de la Municipalité sur le site AccèsD Affaires de Desjardins;

Il est proposé par la conseillère Danielle D'Anjou et résolu de

DÉSIGNER la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Dionne, à titre d'administratrice principale des comptes bancaires de la Municipalité sur le site AccèsD Affaires de Desjardins, et ce, à compter du 20 octobre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Modification de signataire pour les chèques bancaires

197-10-21

CONSIDÉRANT que l'article 203 du Code municipal prévoit que tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le secrétaire-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le secrétaire-trésorier, en cas d'absence, par son adjointe;

CONSIDÉRANT le départ de M. Vincent Thibaudeau à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière entrera en fonction le 20 octobre 2021;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Gabriel-Lalemant, par la résolution no 194-10-21, a procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice générale, en la personne de Mme Sylvie Dionne;

Il est proposé par le conseiller Steeve Thériault et résolu

QUE le conseil de la municipalité de St-Gabriel-Lalemant autorise la nomination de Mme Sylvie Dionne comme signataire des chèques, des effets bancaires et tout autre document y étant relié. Les signataires sont donc le maire, ou le maire suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Sylvie Dionne, ou la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Micheline Lavoie, à signer les chèques, les effets bancaires et tout autre document y étant relié, et ce, à compter du 20 octobre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée extraordinaire

198-10-21

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Bard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit levée.

La séance extraordinaire est levée à 20 h 22.

L'ENSEMBLE DE CE PROCÈS VERBAL EST SUJET À ADOPTION LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

MICHELINE LAVOIE, directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe